

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL **DU 09 JANVIER 2024**

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le NEUF JANVIER à 20H à la Mairie, Le Conseil Municipal de la commune de Beauregard étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale du 05 JANVIER 2024, sous la présidence de Madame Nadia Guyon, doyenne du conseil.

Étaient présents : M. Bouchard, N. Guyon, X. Bouchet, E. Ferey, F. Pichon, Z. Aït Hellal, P. Lecomte, G. Haller, A. Tardy, J-F. Blanchard, J. Guyot, A. Petit S. Mousli, N. Macorano

Absents excusés :

Absents : M. Desigaud

Secrétaire de séance : S. Mousli

Ouverture de la séance à 20h10

- **Mickaël Bouchard, maire par intérim, prend la parole :**

Il adresse, à l'occasion de la fin de son intérim, ses remerciements au maire précédent, Daniel Dompont, sur la liste duquel il a été élu en 2020, à tous les conseillers municipaux qui se sont succédé depuis 2020 et en particulier à ceux qui l'ont aidé et soutenu dans sa mission depuis septembre 2023, à l'ensemble des personnels de la Commune qui ont également été d'une aide précieuse, ainsi qu'à ses collaborateurs professionnels et à son épouse, qui lui ont permis, grâce à leur disponibilité et à leur bienveillance, de consacrer le temps nécessaire à sa fonction de maire par intérim, qu'il a assumée avec plaisir et sans regret et dont il gardera un souvenir marquant ; « ce fut une expérience de vie ».

- **APPROBATION DU PV DE LA SEANCE DU 05/12/2023**

A l'unanimité des votants (9), les 5 nouveaux conseillers ne participant pas au vote.

- **INSTALLATION DES MEMBRES ELUS :**

Le conseil municipal procède à l'installation des cinq conseillers fraîchement élus : Zina Aït Hellal, Jean-François Blanchard, Nathalie Macorano-Deletang, Samira Mousli, Alexandre Tardy.

- **ELECTION DU MAIRE :**

Nadia GUYON se porte candidate. Pas d'autre candidat.
Elue à l'unanimité par vote à bulletin secret.

- **DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS :**

Le conseil municipal décide à l'unanimité, de nommer 3 adjoints au maire.
L'élection des adjoints se fait à bulletin secret.

- **ELECTION DU 1^{ER} ADJOINT :**

Sous la présidence de Madame Nadia GUYON élue maire, le conseil municipal procède à l'élection du 1^{er} adjoint.

Mr BOUCHARD Mickaël est élu à l'unanimité.

- **ELECTION DU 2^{EME} ADJOINT :**

Sous la présidence de Madame Nadia GUYON élue maire, le conseil municipal procède à l'élection du 2^{ème} adjoint.

Mr FERREY Eric est élu à l'unanimité.

- **ELECTION DU 3^{EME} ADJOINT :**

Sous la présidence de Madame Nadia GUYON élue maire, le conseil municipal procède à l'élection du 3^{ème} adjoint.

Mr BOUCHET Xavier est élu à l'unanimité.

- **VOTE DU TAUX DES INDEMNITES DU MAIRE ET DE SES ADJOINTS**

Le montant annuel maximal des indemnités de fonction pour les maires des communes de 500 à 999 habitants est fixé à 40,3 % de l'indice terminal de l'échelle de la rémunération de la fonction publique (49030,92 euros), ce qui équivaut au 28/06/2023 à une indemnité mensuelle brute de 1646,62 euros.

Nadia Guyon, nouvellement élue à la fonction de maire de Beauregard, propose de fixer ses indemnités mensuelles brutes à 1300 euros assorties d'un téléphone portable de fonction.

Le conseil municipal adopte cette proposition à l'unanimité.

Le montant annuel maximal des indemnités de fonction pour les adjoints des communes de 500 à 999 habitants est fixé à 10,7 % de l'indice terminal de l'échelle de la rémunération de la fonction publique ce qui équivaut à une indemnité mensuelle brute de 437,19 euros.

Dans l'équipe municipale précédente, les indemnités mensuelles brutes des adjoints avaient été fixées comme suit :

- 1^{er} adjoint : 437,19 euros.

- 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} adjoint : 379,58 euros.

Jean-François Blanchard demande ce que couvrent ces indemnités et si elles incluent les frais de déplacement. Il est répondu qu'elles couvrent les « petits frais » liés à la fonction, dont les déplacements courts. La question de l'établissement d'une distance minimale (25 km ?) pour un remboursement de frais de déplacements est posée, et sera débattue lors d'un prochain conseil.

Nadia Guyon propose d'établir les indemnités des 3 adjoints à 379 euros.

Eric Ferrey et Xavier Bouchet, respectivement 2^{ème} et 3^{ème} adjoint, proposent de fixer leurs indemnités à 250 euros bruts, et de maintenir celle du 1^{er} adjoint, aux responsabilités plus importantes, à 379 euros.

Le fait que les indemnités du maire et des adjoints ne soient pas au maximum devrait permettre de faire faire à la commune une économie de l'ordre de 25 à 30 000 euros sur deux ans.

Les deux propositions sont adoptées à l'unanimité par le conseil municipal.

• **MISE A JOUR DES COMMISSIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNAUTAIRES :**

Commissions communales :

Mickaël Bouchard rappelle que Nadia Guyon, en tant que maire, est présidente d'office de toutes les commissions communales.

- Commission Urbanisme :
Mickaël Bouchard (responsable), Jonathan Guyot et Alexandre Tardy.
- Commission Travaux :
Jonathan Guyot (resp.), Mickaël Bouchard et Marc Désigaud.
- Commission Bords de Saône/Espaces verts :
Jean-François Blanchard (resp.) Marc Désigaud et Paul Lecomte.
- Commission Administration :
Fabien Pichon (resp.) Mickaël Bouchard, Xavier Bouchet et Samira Mousli.
- Commission Finances :
Xavier Bouchet (resp.), Fabien Pichon, Nadia Guyon et Jonathan Guyot.
- Commission Appels d'offres :
Mickaël Bouchard (resp.), Jonathan Guyot, Nadia Guyon et Xavier Bouchet.
- Commission Communication/ information :
Éric Ferey (resp.), Nathalie Macorano et Paul Lecomte.
- Commission Animation/Vie associative :
Gilles Haller (resp.), Éric Ferey, Paul Lecomte, Nathalie Macorano, Zina Aït Hellal et Anita Petit.
- Commission Jeunesse et Sports :
Anita Petit (resp.), Samira Mousli, Zina Aït Hellal, Nathalie Macorano et Éric Ferey.
- Commission Sécurité :
Alexandre Tardy, Mickaël Bouchard et Marc Désigaud.
- Commission Cimetière, église :
Paul Lecomte, Xavier Bouchet et Gilles Haller.
- Commission Environnement/Écologie :
Jonathan Guyot , Mickaël Bouchard et Jean-François Blanchard.
- Commission Affaires sociales:
Fabien Pichon, Samira Mousli et Zina Aït Hellal.

demandé que cette demande de prêt soit redéposée une fois l'équipe municipale au complet. Le sujet sera donc abordé dans un prochain conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20.

OBSERVATIONS :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Secrétaire de séance
Samira Mousli



Maire
Nadia GUYON

